

**Commune d'ESSOUVERT**  
**Compte rendu sommaire**

**Réunion du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2021**

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOIN, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN FEDY, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Émilie RACAULT, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Dominique BERTIN, Cécile GUYER, Luc ZEMMOUCHE

Secrétaire de séance élu : Sylvain SORIGNET

**SDEER**

Accord pour les devis de travaux de génie civil pour l'enfouissement des réseaux à Puymoreau

Tranche 1      41 905,40 €                      Tranche 2      43 094,47 € Le paiement s'effectuera en 5  
annuités.

Le département sera sollicité pour une aide au fond de revitalisation.

**Eau 17**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport annuel sur l'eau.

**Syndicat de la voirie**

Suite à un contrôle fiscal du syndicat de la voirie, les factures émises par le syndicat en 2016 et 2017 seront soumises à TVA, une régularisation comptable devra être effectuée par la commune ainsi que le reversement du FCTVA perçu.

**Suppression emploi**

Le poste d'adjoint technique à temps non complet 24/35<sup>ème</sup> est supprimé.

**Durée légale de travail**

A la demande de la préfecture, il est précisé que la durée légale de travail dans la collectivité est de 1607 heures.

**Prix du repas**

Pour le repas des aînés le prix du repas est fixé ainsi :

- 24 euros pour les personnes non bénéficiaires domiciliées à ESSOUVERT.
- 27 euros pour les personnes domiciliées hors commune.

**Bar restaurant**

Le conseil municipal fixe le montant du loyer à 720 € TTC par mois, pour la licence 108 € TTC par mois, la caution sera de 828 €.

Le prix de vente du lot de matériel est de 8 522,40 €.

Accord est donné concernant les travaux de peinture pour l'extérieur du bâtiment.

### **Subvention**

Le conseil décide d'attribuer :

- 500 € pour la coopérative scolaire de Landes pour leur projet concernant la forêt
- 800 € pour la société des fêtes d'Essouvert concernant l'organisation du festival comique "Rions Ensemble" qui se déroulera en mars 2022 (Mr Tanguy s'est retiré pour la délibération)

### **Achat**

Le conseil municipal décide d'achat d'une bétonnière thermique

### **Décision modificative**

Les ajustements de crédits sont prévus suite aux achats et travaux programmés.

### **RIFSEEP**

Le conseil municipal donne un accord de principe pour l'institution d'un régime indemnitaire.

### **Questions diverses**

Le compte rendu des commissions est effectué.

La plantation des haies sera faite fin novembre début décembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à La Benâte et à St Denis du Pin.

Le dossier de la qualité comptable adressé par le comptable est présenté

La demande de parc éolien situé à La Jarrie Audouin a été refusée par le Préfecture de la Charente Maritime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire  
Henri AUGER